Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Description générée automatiquement

Philanthropos est un institut privé qui ne bénéficie d’aucune subvention de l’État. Le montant des frais facturés ne couvre que les deux-tiers des frais réellement engagés pour chaque étudiant.

Les étudiants qui connaissent des difficultés financières sont invités à explorer toutes les pistes possibles : jobs d’été, parrainage par des proches (parrain, marraine, famille, amis de la famille, diocèse, communautés) emprunt privé, prêt étudiant, bourse d’état…

L’Association des amis de Philanthropos-France est habilitée à recevoir des dons qui auront vocation à participer à financer la scolarité des étudiants qui ne pourraient pas suivre une année à Philanthropos sans un soutien financier externe.

**Le parrainage est déductible des impôts. Le donateur reçoit un reçu fiscal permettant de déduire jusqu’à 66% du don\***.

**Procedure**

* Le parrain adresse un chèque à l’ordre de :

*« Association française des amis de l’IEEA Philanthropos* ».

* Les chèques sont à envoyer à l’adresse suivante :

# ASSOCIATION FRANCAISE DES AMIS DE L’INSTITUT PHILANTHROPOS chez M et Mme Gourvès

35 Boulevard Lelasseur 44000 Nantes FRANCE

Banque Martin Maurel

N° IBAN FR 76 1336 9000 0770 8093 0401 483

N° BIC BMMMFR2A

* Un virement peut être effectué directement sur le compte
* Le chèque ou virement doit être accompagné des coordonnées complètes du donateur, afin que l’association puisse lui adresser son reçu fiscal.

**Remarques**

L’association française est à votre disposition pour discuter les modalités de parrainage et de soutien aux élèves

*Ajouter les mentions légales pour les dons aux associations d’utilité publique*